Nombre de membres :
en exercice : 46
présents : 34
représentés : 5
votants : 39

REGISTRE DES DELIBERATIONS
Comité Syndical du 22 mai 2026
DELIBERATION N°2026-21

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à 9 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par ses statuts, sous la présidence de Monsieur Alain AUZEMERY, Président du SYDED.

Date de convocation : le 7 mai 2026

Collège du Département de la Haute-Vienne							
Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
M. VEYRIRAS Stéphane	A	*M. DESTRUHAUT Stéphane*		Mme LALOGE Marlène	A	*Mme GUILHAT-BARRET Véronique*	
Mme SELLES Amandine	P	*Mme PLAZZI Monique*		M. ALLARD Pierre	P	*M. GERAUDIE Ludovic*	
Mme TROUBAT Bernadette	P	*M. BEGOUT Gilles*		Mme AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle	A	*Mme MORIZIO Annick*	P
Mme LARDY Brigitte	P	*M. BOISSERIE François*		M. JOUANNY Alain	A	*M. ESCURE Fabrice*	
M. RAYMONDAUD Yves	P	*M. NOUHAUD Jean-Louis*		Mme TUYERAS Sylvie	A	*Mme PAULET Valérie*	
Mme ALMOSTER RODRIGUES Anne-Marie	A	*Mme BOURDEAU Cécile*		M. MALET Patrick	A	*M. PIRONNEAU Pascal*	
M. CUBERTAFOND Michel	A	*M. BOST Jean-Marie*		Mme GENTIL Sarah	A	*Mme MANUS Lydie*	P
M. BUSSIERE Pascal	P	*M. LARCHER Sébastien*					
Collège des groupements de communes							
CC Briance Combade				**CC de Noblat**			
M. FORESTIER Joël	A	*Mme QUICHAUD Laurence*		Mme ROUCHUT Josiane	P	*Mme VERGNE Eliane*	P
M. TURLAN Thierry	P	*Mme BURIN Christine*	P	M. GRENAILLE Romain Béranger	P	*M. LEMASSON Lionel*	
CC Gartempe Saint Pardoux				**CC Ouest Limousin**			
M. SEMAVOINE Fabien	P	*M. RIFFAUD Gérard*		M. LACROIX Jacques	P	*M. DARFEUILLES Charles-Antoine*	
M. PELLEGRINI Bruno	P	*M. BODAK Cédric*	P	Mme DE MONTCALM Anne-Marie	P	*M. LATHIERE Jean-Claude*	
CC Portes de Vassivière				**CC Pays de Nexon Monts de Châlus**			
M. ECHASSERIEAU Vincent	P	*M. LEBLANC Christian*		M. CARPE Jean-Christophe	P	*M. TESSIER Anthony*	
Mme GORGE Christine	P	*M. DELEFOSSE Laurent*		M. GATARD Ludovic	A	*Mme MASSY Valérie*	
CC Val de Vienne				**CC ELAN**			
M. BARRY Philippe	P	*M. BARRIERE Rémy*		M. AUZEMERY Alain	P	*M. BIERI Alain*	P
M. DELOMENIE Sébastien	A	*Mme CORGNE Elodie*		Mme BRUNET CARPE Chloé	A	*Mme NARDOUT Lise*	
M. FAUCHER Thierry	P	*M. PETILLON Pierre*	P	M. POULET Jean-Paul	P	*M. MAITRE Franck*	
CC Haut Limousin en Marche				Mme PERIGNON Valérie	P	*M. CHAPOULIE Jacques*	P
M. OVAN Nicolas	P	*Mme FOURRIER Laurianne*	P	**CC Porte Océane du Limousin**			
Mme PAILLER Delphine	A	*M. DUBAUD Jean-François*		M. BEAUDET Hervé	P	*M. FAVRAUD Alain*	
M. BONNEFOUS Jean-Paul	P	*M. REBEYRAT Frédéric*		M. VARACHAUD Pierre	P	*Mme NOEL-PARPEIX Valérie*	
Mme KASIKCI Yveline	A	*M. HURBE Frédéric*	P	M. HABRIAS Fabien	P	*Mme CALENDREAU Laëtitia*	
SICTOM Sud Haute-Vienne				M. GRANET Jean-Pierre	P	*M. SARRE Guillaume*	P
M. LAGORCE Edmond	P	*M. SAUTOUR Alain*	P				
M. JOUANNETAUD Patrick	P	*M. DEMARS Denis*	P				
M. LAVOREL Eric	P	*Mme ROUGERIE Isabelle*					
Mme BONNETAUD Angélique	A	*Mme TERREFOND Agnès*	P				
	P	Délégué présent	A	Délégué absent	P	Délégué suppléant présent sans droit de vote	

Procurations : Mme BRUNET CARPE à M. AUZEMERY au titre du collège des groupements de communes. M. VEYRIRAS (arrivée après les élections et délibérations à l'ordre du jour) à M. RAYMONDAUD, Mme LALOGE à Mme LARDY, Mme ALMOSTER-RODRIGUES à Mme TROUBAT, M. CUBERTAFOND à M. BUSSIERE, M. JOUANNY à Mme SELLES au titre du collège du Département de la Haute-Vienne.

Secrétaire de séance : Monsieur HABRIAS Fabien

Objet : Election des autres membres du Bureau syndical en complément du Président et du/des Vice-Président/e/s précédemment élus

Vu le CGCT ;

Vu l'article 10 des statuts du SYDED en vigueur ;

Vu l'article 21 du règlement intérieur en vigueur ;

REÇU EN PREFECTURE
le 28/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258700251-20260522-2026_21-DE

Considérant les désignations des nouveaux délégués pour les deux collèges constituant l'assemblée délibérante du syndicat ;

Considérant les élections de Monsieur AUZEMERY Alain en tant que Président représentant la Communauté de communes ELAN, de Madame ROUCHUT Josiane en tant que premier Vice-Président représentant la Communauté de communes de Noblat, de Monsieur LAGORCE Edmond en tant que deuxième Vice-Président représentant le SICTOM Sud Haute-Vienne et de Monsieur SEMAVOINE Fabien en tant que troisième Vice-Président ;

Considérant les candidatures déclarées pour le collège des groupements de communes et pour le collège du Département de la Haute-Vienne ;

Le Comité Syndical, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin :

- **élit au premier tour à la majorité absolue, lors d'un vote à mains levées validé à l'unanimité par les membres présents, chacun des membres du Bureau syndical du SYDED suivants :**
 - **<u>pour le collège des groupements de communes :</u>**
 - **Monsieur CARPE Jean-Christophe, représentant la Communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus,**
 - **Monsieur DELOMENIE Sébastien, représentant la Communauté de communes du Val de Vienne,**
 - **Madame GORGE Christine, représentant la Communauté de communes des Portes de Vassivière,**
 - **Monsieur OVAN Nicolas, représentant la Communauté de communes Haut Limousin en Marche,**
 - **Monsieur TURLAN Thierry, représentant la Communauté de communes Briance Combade,**
 - **Monsieur VARACHAUD Pierre, représentant la Communauté de communes Porte Océane du Limousin,**
 - **Monsieur LACROIX Jacques, représentant la Communauté de communes Ouest Limousin,**
 - **<u>pour le collège du Département de la Haute-Vienne :</u>**
 - **Madame TROUBAT Bernadette,**
 - **Monsieur RAYMONDAUD Yves,**
 - **Monsieur VEYRIRAS Stéphane.**

 Résultats de chaque vote :
 - Nombre de votants : 39 (34 délégués présents + 5 pouvoirs)
 - Nombre de suffrages blancs : 0
 - Nombre de suffrages nuls : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 18

- **autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

L'élection de l'ensemble des membres du Bureau syndical donne lieu à la formalisation d'un procès-verbal signé et adressé à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait et délibéré à PANAZOL,

Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets SYDED Haute-Vienne

Alain AUZEMERY

Signature numérique de Alain AUZEMERY
Date : 2026.05.28 11:23:23 +02'00'

REÇU EN PREFECTURE
le 28/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258700251-20260522-2026_21-DE